

24 août 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Depuis sa création, le Fonds de solidarité FTQ est composé majoritairement de syndicalistes provenant de la FTQ. Depuis la mise en œuvre des règles de gouvernance, il n'est plus acquis que la FTQ soit majoritaire au conseil d'administration. Si vous tenez à ce que le Fonds de solidarité FTQ demeure un fonds de travailleurs, il est primordial que nos membres exercent leur droit de vote à l'occasion de la 42^e assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ qui se tiendra en **mode hybride le samedi 3 octobre 2026 à 14 h 30 à la salle de bal du Centre Sheraton Montréal au 1201, boul. René-Lévesque, 4^e étage à Montréal ou par webdiffusion à www.fondsftq.com/aga.**

PROCÉDURE

La présente est pour vous demander d'informer vos membres de la procédure à suivre pour faire valoir leurs choix. Tous les actionnaires ont récemment reçu l'avis de convocation pour l'Assemblée annuelle ainsi que les instructions de vote.

Il est possible de voter avant l'Assemblée par internet à www.tsxtrust.com/vote, par téléphone, par la poste, par télécopieur ou par courriel **avant le mercredi 30 septembre 2026 à 16 h 45.**

Vous pouvez aussi exercer vos droits de vote durant l'Assemblée, le samedi 3 octobre 2026, en personne ou à distance au www.fondsftq.com/aga avec votre numéro de contrôle à 13 caractères en plus du mot de passe : [fonds2026](#).

Si vous recevez une ou des procurations, vous agissez à titre de fondé de pouvoir. Dans ce cas, veuillez suivre les instructions qui se retrouvent sur la procuration.

S'il n'y a pas de désignation de fondé de pouvoir, les procurations reçues seront attribuées à parts égales à M. Claude Séguin, président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ, et à M^{me} Magali Picard, première vice-présidente du CA, à titre de représentants du Fonds de solidarité FTQ et fondés de pouvoir de l'actionnaire.

DES CHOIX JUDICIEUX

De façon à faire valoir les intérêts des actionnaires syndiqués, la FTQ recommande d'inclure ces quatre (4) candidatures parmi les cinq (5) choix possibles sur chacun des bulletins de vote :

Loïc Breton

M. Breton est président du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) depuis 2016. Il est depuis toujours très impliqué dans le milieu syndical. De 1993 à 2016, il a occupé divers postes au sein du SEPB, notamment président du SEPB-574, recruteur bénévole et formateur syndical. M. Breton est détenteur d'un baccalauréat ès arts, sciences politiques de l'université McGill. Il est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2020.

Anouk Collet

Mme Collet est conseillère principale au président national des TUAC Canada (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce) depuis mai 2016 et vice-présidente de la FTQ. Elle était auparavant directrice régionale et représentante nationale pour TUAC Canada ainsi que coordonnatrice du service juridique à la section locale 500 des TUAC. Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, elle est membre du Barreau du Québec et possède une maîtrise en relations industrielles. Elle est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2013.

Sylvie Nelson

Mme Nelson a été élue présidente du Syndicat québécois des employées et des employés de service, section locale 298 (SQEES-298) en 2017 et réélue en 2022. Membre du Bureau de la FTQ au poste de vice-présidente, elle est également vice-présidente de l'Union internationale des employés de service (UIES). Elle a auparavant occupé les fonctions de secrétaire générale du SQEES-298, encadreure au service de la formation et conseillère syndicale au sein du service aux membres du SQEES-298. Mme Nelson a fait des études en éducation spécialisée. Elle est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2017.

Éric Gingras

M. Gingras est président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) depuis 2021. De 2013 à 2021, il a été président du Syndicat de Champlain. Auparavant, il a été enseignant au sein du Centre de services scolaires Marie-Victorin, de 1996 à 2004. M. Gingras est détenteur d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Montréal. Il est également membre de la CPMT ainsi que membre du CCTM et a occupé différents postes dans le milieu syndical, dont quinze ans auprès du Syndicat de Champlain. Il est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2022.

Si vous tenez à ce que le Fonds de solidarité FTQ demeure un fonds de travailleurs, il est primordial que nos membres exercent leur droit de vote à l'occasion de la 42^e assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ qui se tiendra en mode hybride le samedi 3 octobre 2026 à 14 h 30

Syndicalement,

Vos représentants STHQ-FTQ

/lc (sepb-574)